

Comité consultatif de l'environnement (CCE)

Nouméa, le 04 février 2019

Secrétariat du CCE

Mél : cgoyetche@congres.nc

Tél. : 27.09.39, 76.67.33

RAPPORT D'ACTIVITÉ du CCE 2018

Présidences du CCE :

Janvier à avril 2018 : **Didier POIDYALIWANE** – gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Mai à décembre 2018 : **Victor TUTUGORO** – assemblée de la province Nord

Nombre de réunions : **4 séances (19 avril, 29 mai, 19 octobre, 16 novembre)**

Objets des réunions :

- 2 saisines de l'assemblée de la province des Îles Loyauté
- 1 saisine de l'assemblée de la province Nord
- 1 saisine du président du congrès de la Nouvelle-Calédonie
- 1 auto-saisine

Nombre de consultation écrite : **1 (16 octobre)**

Objet de la consultation :

- 1 saisine du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Nombre d'avis rendus : 5

Nombre de vœux émis : 4

Séance du mercredi 19 avril

Saisine du président de l'assemblée de la province des Îles Loyauté, en date du 19 mars 2018, pour l'avis du CCE sur les projets suivants :

- le **projet de délibération relative au titre I du livre II du code de l'environnement de la province des Îles Loyauté portant sur la protection des espaces naturels et des intérêts culturels associés ;**
- le **projet de délibération relative au titre I du livre III du code de l'environnement de la province des Îles Loyauté portant sur l'utilisation des ressources génétiques.**

Les avis du CCE :

Sous la présidence de M. Didier POIDYALIWANE, représentant le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le CCE émet un **avis favorable à l'unanimité** au projet de délibération relative au titre I du livre II du code de l'environnement de la province des Îles Loyauté portant sur la protection des espaces naturels et des intérêts culturels associés.

- L'avis n°1/2018 du comité consultatif de l'environnement sur ce projet de délibération a été publié le 29 mai 2018 au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie n° 9557

Le CCE émet un **avis favorable à l'unanimité** au projet de délibération relative au titre I du livre III du code de l'environnement de la province des Îles Loyauté portant sur l'utilisation des ressources génétiques.

- L'avis n°2/2018 du comité consultatif de l'environnement sur ce projet de délibération a été publié le 29 mai 2018 au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie n° 9557

Séance du mardi 29 mai 2018

Passation de présidence entre M. Didier POIDYALIWANE, représentant le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et M. Victor TUTUGORO, représentant le président l'assemblée de la province Nord ;

Saisine du président de l'assemblée de la province Nord, en date du 25 avril 2018, pour l'avis du CCE sur le **projet de délibération portant modification du code de l'environnement de la province Nord, relative aux ressources biologiques, génétiques et biochimiques.**

L'avis du CCE :

Sous la présidence de M. Victor TUTUGORO, représentant le président de l'assemblée de la province Nord, le CCE émet un **avis favorable à l'unanimité** au projet de délibération portant **modification du code de l'environnement de la province Nord, relative aux ressources biologiques, génétiques et biochimiques.**

- L'avis n°3/2018 du comité consultatif de l'environnement sur ce projet de délibération a été publié le 28 juin 2018 au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie n° 9573

Consultation écrite du mardi 16 octobre 2018

Saisine du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en date du 11 septembre 2018, pour l'avis du CCE sur le **projet de délibération modifiant la délibération n°61/CP du 30 mars 2017, instituant le chapitre II du titre V du livre II de la partie réglementaires du code agricole et pastoral de Nouvelle-Calédonie (les produits phytopharmaceutique).**

L'avis du CCE :

Sous la présidence de M. Victor TUTUGORO, représentant le président de l'assemblée de la province Nord, le CCE émet un avis **favorable** sur le projet de délibération modifiant la délibération n°61/CP du 30 mars 2017, instituant le chapitre II du titre V du livre II de la partie

réglementaires du code agricole et pastoral de Nouvelle-Calédonie (les produits phytopharmaceutiques).

- **L'avis n°4/2018 du comité consultatif de l'environnement sur ce projet de délibération a été publié le 23 octobre 2018 au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie n° 9526**

Séance du vendredi 19 octobre 2018

Saisine du président du congrès de la Nouvelle-Calédonie, en date du 21 septembre 2018, pour l'avis du CCE sur la **proposition de loi du pays relative à l'interdiction de mise sur le marché de divers produits en matières plastiques**, déposée par Madame Nina JULIÉ et Monsieur Philippe MICHEL, Conseillers de la Nouvelle-Calédonie

L'avis du CCE :

Sous la présidence de M. Victor TUTUGORO, représentant le président de l'assemblée de la province Nord, le CCE émet un avis **favorable à l'unanimité** sur la **proposition de loi du pays relative à l'interdiction de mise sur le marché de divers produits en matières plastiques**.

- **L'avis n°5/2018 du comité consultatif de l'environnement sur ce projet de délibération a été publié le 06 novembre 2018 au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie n° 9632**

Séance du vendredi 16 novembre 2018

Sous la présidence de M. Yanick YOKOHAMA, suppléant de M. Victor TUTUGORO, représentant le président de l'assemblée de la province Nord, auto-saisine du CCE selon l'ordre du jour suivant :

- poursuite de la **révision de la délibération n°155 du 09 janvier 2006 portant création du comité consultatif de l'environnement** et réflexion sur l'avenir de l'instance ;
- avenir du site biodiversite.nc ;
- **vœux 2019 du comité consultatif de l'environnement** en vue de la rédaction de son rapport d'orientation.

❖ Révision de la délibération n°155 du 09 janvier 2006 portant création du comité consultatif de l'environnement

Les neuf membres présents votent favorablement aux modifications apportées au projet de délibération n°155 du 09 janvier 2006. Le projet de délibération modifié sera prochainement déposé sur le bureau du congrès. Quant à la réflexion de fond sur l'avenir du CCE, il est convenu d'organiser des groupes de travail dont les propositions seraient ensuite soumises au vote du CCE en séance formelle.

❖ Avenir du site biodiversite.nc

La méthodologie suivante est arrêtée :

- rédiger un projet ;
- envoyer un courrier au président du gouvernement ;
- rencontrer le service technique Web de la DTSI ;
- élaborer un cahier des charges (avec les membres du CCE et les scientifiques) ;
- établir un devis ;
- solliciter les institutions et collectivités.

❖ **Vœux 2019 du comité consultatif de l'environnement**

- La sensibilisation des collectivités à la mise en place d'une politique de protection de l'écosystème mangrove
- Etat des lieux, bilan et propositions sur le schéma minier 10 ans après
- Etude de faisabilité pour incorporer les énergies renouvelables au projet de centrale à gaz de la SLN
- L'avenir du site biodiversite.nc

**Pour le Président de la province Nord
et par délégation,
le président du comité consultatif de
l'environnement**



Victor TUTUGORO